Document generated on 05/15/2025 9:14 a.m.

Recherches amérindiennes au Québec

Communautés autochtones et médias
Des attentes diversifiées
Aboriginal Communities and Media
Diverse Expectations
Comunidades indígenas y medios de comunicación
Expectativas diversas

France Aubin

Volume 42, Number 1, 2012

Autochtones et médias

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1023716ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1023716ar

See table of contents

Publisher(s)

Recherches amérindiennes au Québec

ISSN

0318-4137 (print)
1923-5151 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Aubin, F. (2012). Communautés autochtones et médias : des attentes diversifiées. *Recherches amérindiennes au Québec*, *42*(1), 15–22. https://doi.org/10.7202/1023716ar

Article abstract

Based on research conducted with Éric George on Aboriginal media in Canada and on various theoretical works dealing with the public sphere and informational activism, the author addresses the issue of Aboriginal people and the media. This research shows that some Aboriginal communities express a need for community based media, and not white media, to reflect their own voices and culture. Their desire therefore is not to expand the public sphere but rather to confine it to their own community. Other voices are claiming access to the dominant public arena. Quebec Aboriginal leaders have appropriated the “white” conceptions of public debate and civil society. They feel that in order to add their social, economic and cultural rights to the current political agenda, the time has come to join other counterpublics in a globalized movement advocating the right not only to be heard but to be taken seriously.

Tous droits réservés © Recherches amérindiennes au Québec, 2012

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Communautés autochtones et médias
Des attentes diversifiées

France Aubin

Centre de recherche GRICIS et Département de lettres et de communication sociale, Université du Québec à Trois-Rivières

> Ces nouvelles technologies offrent de nouvelles occasions de participation publique et d'engagement et la possibilité d'élargir l'espace public, d'améliorer la participation politique et de stimuler la bonne gouvernance et la démocratie[1].

Cet article s'inspire en bonne partie de la conférence que j'ai prononcée en 2009 à Delhi dans le cadre d'un congrès international en communication associant les nouvelles technologies à la démocratie et à la gouvernance. Les questions posées en Inde, par une communauté de chercheurs critiques essentiellement issus de pays « non alignés », à l'égard des médias « libérés » et des promesses des nouvelles technologies, offraient un contexte particulièrement stimulant pour mon propos. Pour le dire autrement, j'ai pris la parole en double décalage, d'abord comme allochtone intervenant sur les autochtones canadiens, puis comme Nord-Américaine intervenant dans un des pays du BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine).

Je prendrai donc comme point de départ le postulat contenu dans l'extrait de l'appel à communications du Congrès qui figure en exergue pour explorer les attentes (complémentaires ? contradictoires ?) des communautés autochtones à l'égard des médias. M'appuyant d'une part sur les résultats d'une recherche menée avec Éric George sur les médias autochtones au Canada et, d'autre part, sur différents travaux théoriques portant respectivement sur la sphère publique (Nancy Fraser) et le militantisme informationnel (Cardon et Granjon), je chercherai à rendre compte de la complexité d'un terrain où s'affrontent l'affirmation de la diversité et la nécessité de l'unité. Complexe, en effet, puisque certaines communautés privilégient les médias communautaires, tournés vers l'intérieur et non vers la communauté allochtone, alors que d'autres voix réclament plutôt l'accès à l'espace public dominant afin d'inscrire leurs droits sociaux, économiques et culturels à l'ordre du jour politique. Aux yeux des chercheurs en communication, les attentes des communautés autochtones paraissent pour le moins diversifiées dans un contexte où il apparaît pourtant essentiel de chercher l'unité.

Après avoir observé le rapport entre les médias (anciens et nouveaux) et la démocratie, je me pencherai sur la sphère publique, évoquant différentes stratégies, de la séparation à l'alliance. Enfin, la troisième partie de cet article présentera la militance informationnelle, distribuée en approches expressivistes et contre-hégémoniques. Je conclurai sur la quête ultime d'un public fort, à savoir la souveraineté politique, souvent abordée en termes d'autodétermination comme c'est le cas dans la Déclaration sur les droits des peuples autochtones, qui y associe notamment des éléments du droit à communiquer se rapprochant de mon propos.

recherches amérindiennes au québec
Vol. XLII, No 1, 2012

Nouvelles technologies et démocratie, le grand malentendu

Le postulat liant les nouvelles technologies à la démocratie, à l'engagement et à la participation politique qui figurait dans l'appel à communications de l'AMIC semble rééditer celui qu'avait déconstruit la politologue Anne-Marie Gingras (2006) dans son ouvrage sur *Les médias et la démocratie,* paru à la fin des années 90 et mis à jour régulièrement depuis. Je rappelle que l'auteure en arrive au constat selon lequel l'association entre médias et démocratie reposerait sur un « grand malentendu » alimenté par trois « confusions » : le lien entre des médias libres et l'exercice de la démocratie ; le pouvoir intrinsèquement pédagogique de l'information et de la communication ; et l'idéologie de la communication.

L'appel à communications qui a inspiré cet article et stimulé ma réflexion s'accompagnait, il est vrai, de certaines précautions rhétoriques – il était question de *potentiel* : les nouvelles technologies *pourraient* contribuer à élargir l'espace public, *pourraient* améliorer la participation publique, la démocratie et la bonne gouvernance. Néanmoins elles ne pourraient pas – du moins l'appel ne le suggérait pas – réduire l'espace public, amoindrir la participation publique ou entraîner une mauvaise gouvernance ou le déclin de la démocratie. Le texte contenu dans l'appel de 2009 adoptait donc résolument les contours du discours utopiste, dont les manifestations relatives à la société de l'information ont été décrites dans un ouvrage paru en 2008 (George et Granjon 2008).

Mon hypothèse est que, même idéalisés, les attendus relatifs aux médias comme vecteurs de démocratie ne peuvent correspondre que partiellement aux besoins des communautés autochtones. Autrement dit, je crois que ces attendus ne sont pas entièrement transposables dans les communautés autochtones. L'information en particulier, comme facteur d'émancipation, ne va pas de soi. C'est du moins ce que me suggèrent les résultats obtenus dans le cadre de la recherche réalisée avec Éric George sur les médias autochtones et dont le lecteur trouvera d'autres résultats publiés dans deux articles de ce numéro (voir Aubin, Calvé-Thibault et George, ainsi que George et Aubin). Pour aider le lecteur à situer ma démarche dans le contexte plus global de cette dernière recherche sur les médias autochtones, menée en équipe, je précise qu'elle visait à étudier l'évolution des médias autochtones à des fins comparatives. Éric George et moi souhaitions voir si les grandes tendances observées dans le monde, comme la diversification, la professionnalisation et l'internationalisation des entreprises médiatiques, se retrouvaient également en milieu autochtone. Nous interrogions aussi l'idée selon laquelle les médias autochtones favorisaient le développement des communautés, en particulier les communautés éloignées. Nous nous intéressions à leur contribution au développement économique, sur lequel il existait peu de publications, comparativement à leur rôle sociopolitique. À ces questions, le lecteur trouvera des réponses dans les autres articles déjà évoqués. Ici, je reviens au rôle sociopolitique des médias, non seulement en raison de mes intérêts de recherche au moins aussi marqués en sociologie politique qu'en économie politique, mais aussi parce que j'étais intriguée par ce que je n'avais pas prévu, par les réponses données à des questions que je n'avais pas posées, mais qui se dégageaient des échanges réalisés avec différents professionnels autochtones des médias, dans les interstices de la grille d'entretien.

Je tire donc mes données de différents matériaux accumulés pour notre recherche sur « Le développement des industries de la culture, de l'information et de la communication en milieu autochtone dans le contexte des mutations de ces industries à l'échelle internationale ». Cela comprend des entretiens semi-dirigés réalisés avec des professionnels du réseau de la SOCAM (Société de communication atikamekw-montagnais), de TNI (Taqramiut Nipingat Inc.) et d'APTN (Aboriginal Peoples Television Network), de nombreux échanges de courriels, d'autres entretiens réalisés dans le cadre de l'édition 2008 de Présence autochtone[2] et, enfin, un séminaire en décembre 2010, réunissant certains des participants au projet de même que d'autres personnes intéressées par les médias autochtones, voire par les industries culturelles autochtones[3]. Le séminaire visait à discuter des résultats du rapport, suivant les termes d'un protocole éthique de la recherche largement inspiré de celui de l'Association des Premières Nations du Québec et du Labrador. On trouvera plus d'informations sur le site Web du GRICIS[4].

Pour en revenir au sujet du présent article, posons d'emblée qu'il ne semble pas se dégager un consensus au sein des communautés autochtones à l'égard des médias. Il m'apparaît à tout le moins qu'il faut relativiser l'objectif souvent formulé dans les politiques officielles selon lequel ces communautés souhaiteraient d'abord et avant tout exprimer au reste du monde leurs valeurs, leur expérience et leur vision du monde. Ou pour le dire dans les termes du CRTC à propos du mandat d'APTN : « … d'ouvrir aux Canadiens du Nord comme du Sud une fenêtre positive sur la vie des autochtones ». Les personnes que nous avons rencontrées, Éric George et moi, et qui œuvrent au sein de médias autochtones, ont plutôt fait état du besoin ressenti par certains membres de leur communauté de s'adresser les uns aux autres, un besoin dont la satisfaction ne va pas sans difficulté par ailleurs. Ainsi, sur le fait de « permettre aux gens de pouvoir prendre la parole », un professionnel œuvrant au sein d'un réseau radiophonique (P1) explique :

> Oui, c'est un peu ce que je suis encouragé à faire ici […] Sauf que c'est quelque chose d'un peu difficile parce qu'ils ne sont pas habitués. Ils [ne] sont pas habitués. D'un côté, de parler ici sur les ondes autochtones. Parce qu'ils savent qu'ils sont diffusés et peut-être dans d'autres communautés autochtones. Pis, ça, on ne sait pas. […] Il y en a qui écoutent à l'extérieur des communautés, via Internet. Parce qu'il y a aussi des radios communautaires qui se sont dotées d'un site Web. (P1)

À notre demande de précision sur le fait que des gens hésiteraient donc à parler dans leur communauté, il souligne la double difficulté de s'exprimer en public

et de le faire dans des limites qui dépassent la communauté locale :

> Ils ne sont pas… directs. Je ne sais pas comment dire ça…. Ce ne sont pas des gens habitués à s'exprimer en public, de un. De deux, ils préfèrent que ce soit dans *leur* communauté… locale. Parce qu'ils [ne] veulent pas que les gens sachent ce qu'ils disent… leur opinion.

Il poursuit en expliquant que les gens souhaitent être informés, savoir ce qui les attend, mais craignent de « s'exposer » : « J'imagine que c'est l'effet… parce que tout le monde se connaît. Tout le monde est relié par la famille finalement. »

Évoquant les tribunes téléphoniques diffusées sur les ondes des radios communautaires, certains ont fait état du malaise occasionné par le fait que des propos, voire des accusations portées contre des membres de leur communauté par d'autres membres de cette même communauté, soient entendus dans d'autres communautés : « Parce que si tu laisses ça ouvert… parler contre un autre et que l'autre entend ça à la radio, c'est pas drôle… Moi, j'ai des plaintes… » (P3) Les professionnels des réseaux sont appelés à la rescousse lorsque la radio locale « perd le contrôle de sa radio » : « Certains ont dit... Certains m'ont appelé et ils m'ont dit : "As-tu écouté la radio là-bas ?" [...] Ils disaient qu'il y avait du monde qui en profitait pour laver leur linge sale. » (P1) Faisant valoir que ces propos pouvaient blesser les personnes visées, qui se trouvaient dans l'impossibilité d'y répondre et de se défendre, les professionnels que nous avons rencontrés associaient au manque de formation professionnelle et au rapport de grande proximité avec les auditeurs les difficultés ressenties par les animateurs des tribunes téléphoniques. Dans ces circonstances, les professionnels des réseaux font de leur mieux :

> C'est difficile pour la radio locale, difficile pour eux autres de gérer ça... De gérer, de mettre des limites, d'être objectifs là-bas. Ils nous appellent : ils nous disent : « Allez lui demander, il s'est passé quelque chose. Mais pourquoi ils n'y vont pas ? » (P1)

Et pourtant, les tribunes téléphoniques, comme nous l'ont encore confirmé les participants au séminaire de décembre 2010, sont très prisées par les communautés autochtones. C'est ce paradoxe constitué à la fois d'un intérêt marqué pour les tribunes téléphoniques et du profond malaise qu'elles occasionnent, tant chez les animateurs que dans les communautés, qui est essentiellement à la source de mes interrogations et du présent article. Je me suis demandé comment ce qui a pu constituer pour Bertold Brecht[5] la quintessence de la radio (des auditeurs devenant émetteurs) pouvait susciter de si intenses préoccupations dans les communautés autochtones. Comment on pouvait expliquer que ce qui paraissait idéal (une communication plus horizontale que verticale) pour les chercheurs en communication posait tant de problèmes dans les communautés autochtones.

En termes médiatiques, ces communautés semblent donc ressentir le besoin d'un média *narrowcast* (média de point à point) plutôt que *broadcast* (de point à plusieurs), marquant leur préférence pour une radio locale diffusant exclusivement dans leur langue, ce qui exclut *de facto* les non-autochtones, voire les membres des autres nations, puisqu'il existe un grand nombre de langues autochtones et que la vaste majorité des autochtones n'en parle pas plus d'une[6]. Ainsi, un animateur attikamek devra-t-il parler en français s'il souhaite intervenir pendant la programmation innue de la SOCAM et vice versa, la langue française servant de *lingua franca* entre les deux communautés partageant le même réseau radiophonique mais pas la même langue.

Pour la même raison, ces personnes ne semblent pas considérer qu'Internet soit un média qui convienne particulièrement aux communautés qu'elles desservent. Il est possible, comme l'affirme la chercheuse Lorna Roth (2009 : 249), que des différences existent entre les générations et que les plus jeunes soient plus attirés par Internet « comme une façon de participer à la post-modernité, de bâtir des réseaux sociaux virtuels locaux régionaux et (inter)nationaux, de jouer à des jeux en ligne ». Toutefois notre recherche ne nous a pas donné l'occasion de discuter de cet aspect puisqu'au moment de nos rencontres, Internet n'était encore que peu utilisé par les médias concernés. Seule l'importance de la radio locale pour les jeunes a été évoquée : « La radio locale, tu as un jeune qui va aller à la radio locale et il va jouer de la musique que les jeunes aiment. » (P3). Les dernières statistiques disponibles sur l'accès à Internet haute vitesse en milieu autochtone suggèrent que la fracture numérique y est particulièrement présente (Aubin et George 2009) mais les choses changent vite : depuis nos échanges avec les professionnels de la SOCAM, le réseau diffuse sur Internet, et APTN a mis au point une série d'applications cherchant à favoriser l'interaction avec ses membres. On peut donc penser que, pour les autochtones en milieu urbain, mieux desservis en termes de bande passante, tout le monde peut désormais « prendre et donner des nouvelles » grâce à Internet, comme nous l'a expliqué un intervenant lors du séminaire de décembre 2010 à propos du réseau de la SOCAM.

Sphère publique : entre le séparatisme et les alliances interpublics

Pour comprendre le rôle des médias autochtones, et en particulier de la radio locale, on peut emprunter à la philosophe politique Nancy Fraser le concept *de contre-public subalterne*. Rappelons que les contre-publics subalternes

> constituent des arènes discursives parallèles dans lesquelles les membres des groupes sociaux subordonnés élaborent et diffusent des contre-discours, ce qui leur permet de développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins (Fraser 2005 : 127).

Souvent incapables de problématiser selon les règles officielles, les classes subalternes ont du mal à faire valoir leur point de vue dans l'espace public dominant, mais Fraser estime néanmoins que les contre-publics constituent une solution de rechange au séparatisme :

> Selon moi, le concept de contre-public milite sur le long terme contre le séparatisme, car il suppose une orientation *publiciste*.

> Dans la mesure où ces arènes sont des *publics,* elles ne sont pas, par définition, des enclaves, ce qui ne veut pas dire qu'elles ne sont pas souvent et involontairement enclavées. Après tout, le fait d'interagir par le discours, en tant que membre du public, subalterne ou autre, revient à souhaiter diffuser son discours dans des arènes toujours plus larges. (Fraser 2001 : 139)

Des contre(pré ?)publics *séparatistes* : les tribunes téléphoniques radiodiffusées

Les contre-publics supposeraient donc qu'une communauté soit inscrite dans un processus de construction identitaire lui conférant en quelque sorte les contours d'une « société civile ». Or, il semble que, dans certains contextes autochtones, on n'en soit pas encore là ; que la parole communautaire peine encore à se construire pour différentes raisons historiques ayant mené à l'acculturation des communautés, y compris en termes de socialisation politique puisque ce sont les Blancs qui ont imposé les structures politiques des conseils de bande aux autochtones. À propos de la radio communautaire, un professionnel explique ainsi le peu d'importance accordé à la couverture de l'actualité politique locale :

> Il n'y a pas assez une grande couverture non plus au niveau local. C'est plus des loisirs qui s'organisent ou des trucs comme ça, ça ne couvre pas tous les domaines dans les communautés […] Ils ne couvrent pas beaucoup non plus des assemblées dans les communautés. Je ne sais même pas si ça se fait encore, des assemblées, des assemblées politiques, on va dire… des conseils de bande. Mais ils font juste le diffuser dans les communautés parce que... ils parlent pas, ils ne posent pas de question. (P1)

Je formulerai donc l'hypothèse intermédiaire suivante, suggérée par le malaise des tribunes téléphoniques, selon laquelle, dans certaines communautés, il n'a pas encore été possible d'élaborer un contre-discours permettant de « développer leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins ». Aussi, dans ces contextes particuliers, est-il peut-être encore trop tôt pour parler de contre-publics autochtones, fussent-ils subalternes.

En attendant, j'observe qu'au moins, dans certaines communautés autochtones, on n'attend pas des médias qu'ils élargissent l'espace public, comme le suggérait l'appel à communications évoqué au début du texte, mais plutôt qu'ils le circonscrivent à leur propre communauté, ce qu'étaye le choix de la diffusion en langue autochtone, comme c'est le cas pour les radios du réseau SOCAM (en langues innue et attikamek) et du réseau TNI (en inuktitut).

Cette nécessité de préserver un « espace public » relativement fermé ne correspond pas simplement à l'idée d'un espace public fragmenté ou éclaté. Il ne suffit pas en effet de reconnaître que l'espace public n'est pas unitaire ou global comme l'affirment de nombreux auteurs en communication (Miège 1995 ; Keane 1995 ; Fraser 2005), mais bien qu'il existe des espaces publics de socialisation qui supposent aussi une certaine fermeture aux autres espaces publics. La question est alors de savoir si un espace public comme celui des radios communautaires autochtones mène à la formation ou non d'un (contre)public ou, plus exactement, à quelles conditions celles-ci pourraient le faire. Savoir à quelles conditions elles pourraient permettre aux communautés d'en arriver à produire leur propre interprétation de leurs identités, de leurs intérêts et de leurs besoins.

Des contre-publics contestataires : le rapprochement avec la société civile (blanche)

Est-ce à dire que la démarche séparatiste ferait actuellement consensus dans l'ensemble des communautés autochtones ? Certes non. D'autres voix réclament l'accès à l'agenda public. Les leaders autochtones du Québec par exemple, comme Ghislain Picard de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), ont stratégiquement décidé d'adopter la conception qu'ont les Blancs du débat public, entre autres en ce qui a trait à la société civile[7].

Ces leaders estiment qu'afin d'arriver à porter à l'agenda politique leurs droits économiques, sociaux et culturels, il faut désormais se joindre à d'autres groupes minoritaires, ou considérés comme tels par les dirigeants politiques. Ils s'inscrivent alors dans ce que Fraser nomme, s'appuyant sur Geoff Eley, « la contestation ou la négociation culturelle et idéologique entre une multitude de publics » (Fraser 2001 : 140). Les discussions menées entre les leaders autochtones et d'autres leaders politiques, notamment sur la question des souverainetés concurrentes (du Québec et des différentes nations autochtones) [voir à ce sujet Trudel 2009 ; Bouchard *et al.* 2008], illustrent l'interaction discursive interpublics, située par ailleurs « dans un seul "cadre structuré", qui avantage certains et en désavantage d'autres » (*ibid.* : 140).

Enfin, Fraser (*ibid.* : 140) note que « les relations discursives, entre publics [subalternes et dominants] ne jouissant pas du même pouvoir, sont susceptibles de prendre la forme de la contestation comme celle de la délibération »[8].

Ainsi peut-on observer, à ce moment-ci de la discussion, au moins deux grandes approches chez les communautés autochtones. D'une part, une approche considérant les médias comme un espace où l'expression est à la fois prioritaire et problématique : la priorité accordée à l'expression communautaire correspondant en partie aux objectifs des médias communautaires. Cette expression communautaire pourrait mener à la formation de contre-publics séparatistes avec le développement de processus d'affirmation et de consolidation identitaires, pour lesquels il n'a pas encore été possible cependant d'identifier les conditions nécessaires.

D'autre part, une approche considérant les médias (autochtones et non autochtones) comme un espace de formation de l'opinion publique où il faut être entendu, entraînant dans certains cas un rapprochement avec la société civile blanche *via* la participation aux efforts d'occupation de l'espace public dans des arènes de contestation (à ce sujet, voir Bouchard *et al.* 2008 : 122).

Pour traiter des deux approches, j'emprunterai maintenant à Cardon et Granjon (2003) leur classification de la militance informationnelle.

Les approches expressiviste et contre-hégémonique

C'est dans un article portant sur les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste que les auteurs dressent un portrait du militantisme informationnel, c'est-à-dire :

> ces mobilisations multiformes dont l'ambition est de mettre en œuvre leurs propres dispositifs de production d'information et/ou de démocratiser les médias en agissant sur leurs messages, leurs pratiques, leurs organisations et le contexte réglementaire qui les régit dans le but d'encourager l'expression des citoyens et de favoriser une participation élargie à l'espace public (Cardon et Granjon 2003 : 1).

Les auteurs distinguent deux grandes approches, qu'ils abordent en tant que *critiques* : les approches (les critiques) expressivistes et les approches (les critiques) contre-hégémoniques. Ils soulignent que les deux approches ne sont pas monolithiques mais adoptent différentes formes. L'une des formes de l'approche expressiviste offre une parenté certaine avec les origines des médias autochtones, et en particulier de la radiodiffusion autochtone, puisqu'elle « insiste prioritairement sur (la) réappropriation par les acteurs des outils de représentations du monde » (*ibid.* : 8).

C'est en effet pour répondre à la nécessité de se représenter soi-même afin d'échapper à la désintégration sociale entraînée par la transmission de valeurs culturelles et sociales non autochtones (Valaskakis 1988) que les autochtones avaient réclamé et obtenu, dans les années 1980, la constitution de réseaux de diffusion donnant un meilleur accès à des contenus autochtones, puis à la création en 1991 du réseau TVNC (Television Northern Canada), visant le nord du Canada, et enfin à celle du réseau pan-canadien d'APTN en 1999 (Baltruschat 2004).

Encore aujourd'hui, on reconnaît assez généralement que les médias (non autochtones) offrent, des autochtones, une représentation marquée par les stéréotypes, voire par le racisme. Ce constat est endossé à la fois par les chercheurs (Fraser 1994), par les organisations internationales (Commission des droits de l'homme en ligne) et même par les organismes d'éducation aux médias (Réseau Éducation aux médias en ligne), qui cherchent à sensibiliser la population non autochtone à cette question. Il apparaît donc souhaitable pour les autochtones de lutter sur les deux fronts à la fois, c'est-à-dire pour le développement de médias autochtones et pour une représentation plus équilibrée d'eux-mêmes dans les médias non autochtones.

L'approche expressiviste ne se limite pas à revendiquer la réappropriation des outils de représentation du monde, elle cherche aussi à en reconfigurer les modalités. Cardon et Granjon expliquent que la critique expressiviste

> milite pour l'affranchissement à l'égard des contraintes imposées par les formats médiatiques qui tendent à privilégier l'expression des locuteurs capables d'en honorer les exigences sociales et culturelles et à écarter ceux qui, ne possédant pas les compétences et les qualités requises, ne peuvent les satisfaire (Cardon et Granjon 2003 : 3).

L'imposition des compétences et qualités requises par les formats médiatiques n'est pas sans rappeler les difficultés éprouvées par les contre-publics subalternes au moment d'exprimer leurs préoccupations dans l'espace public dominant, évoquées plus tôt avec Fraser. Il y a donc tout lieu de croire que l'approche expressiviste recoupe certaines caractéristiques des contre-publics subalternes cherchant à élaborer leur contre-discours. Comme le souligne encore Fraser :

> Les sphères publiques en elles-mêmes ne sont pas des espaces de degré zéro de la culture, accueillant sans distinction toutes les formes possibles d'expression culturelle. […] Ces institutions [les sphères publiques] peuvent être comprises comme des lentilles rhétoriques culturellement spécifiques qui filtrent et modifient les énoncés que l'on observe à travers elles; elles peuvent s'adapter à certains modes d'expression, mais pas à d'autres. (2001 : 139-140)

Dans les communautés où s'exprime une relation paradoxale aux dispositifs de prise de parole *ouverts*, comme dans le cas des tribunes téléphoniques, il semble cependant qu'au lieu de revendiquer l'affranchissement à l'égard des contraintes imposées par les formats médiatiques, comme le fait l'approche expressiviste, on cherchera plutôt à *accentuer* les contraintes, réclamant une meilleure formation professionnelle des médiateurs que sont les animateurs. L'absence de filtres pour les appels, l'incapacité de mettre un terme à un appel, l'inexpérience en modération, la proximité, jugée excessive, des auditeurs et des animateurs, tout cela sera considéré comme des problèmes liés au manque de formation professionnelle, et non comme un ensemble de manifestations de communication authentique relevant de dispositifs ouverts.

Cette observation, liant les luttes culturelles ou rhétoriques (la production de contre-discours) des contre-publics subalternes à l'approche expressiviste, consolide l'hypothèse selon laquelle les contextes relativement insensibles à l'approche expressiviste – qui valorisent peu leurs propres dispositifs d'expression – n'auraient pas encore produit leur contre-public.

Des approches contre-hégémoniques en panne ?

En revanche, l'approche contre-hégémonique suppose non seulement la production d'un contre-discours mais la revendication d'arènes discursives spécifiques. Or, elle semble peu prégnante dans les contextes que nous avons pu explorer, soit ceux des médias autochtones, comme la SOCAM, APTN et TNI, dans une moindre mesure[9]. Le développement rapide du réseau télévisuel APTN, qui se présente lui-même comme le quatrième plus grand réseau pan-canadien, y est sans doute pour quelque chose. Bénéficiant d'un large soutien financier et réglementaire (en termes de redevances) de la part du gouvernement fédéral, le Réseau profite aussi d'une importante vitrine télévisuelle et il a permis à de nombreux artistes autochtones de produire et de diffuser des contenus autochtones à tel point qu'on peut craindre maintenant un déséquilibre entre l'offre et la demande, l'offre étant largement excédentaire (voir George et Aubin, dans ce numéro).

La situation, de toute évidence, se prête mal à une critique contre-hégémonique qui « s'attache à mettre en

lumière la fonction propagandiste des « appareils idéologiques de la globalisation » que sont les médias et appelle à la création d'un « contre-pouvoir critique » (Cardon et Granjon 2003 : 2). Soucieux de s'affranchir de l'aide gouvernementale, le Réseau autochtone n'a pas d'autre choix que de se tourner vers les sources de revenus publicitaires, plutôt que de chercher à s'en autonomiser – comme le suppose l'approche contre-hégémonique – et de mettre en place un important service de marketing visant tant les publics allochtones qu'autochtones, adoptant ainsi résolument les manières de faire des médias hégémoniques (*mainstream*).

Comme il diffuse à l'échelle canadienne, le réseau APTN offre une programmation dans les deux langues officielles du pays (56 % en anglais et 16 % en français) et en langues autochtones (28 %). Le public autochtone doit donc transiter par une langue non autochtone pour écouter une émission diffusée dans une autre langue que la sienne, de sorte que le Réseau est susceptible, en théorie, de contribuer d'une certaine manière à consolider le processus assimilationniste.

En fait, tout se passe comme si les revendications d'ordre politique formulées par les leaders autochtones étaient tout à fait déconnectées des mobilisations informationnelles. Ces revendications semblent pourtant avoir été à l'origine de la création de certains réseaux, entre autres chez les Inuits du Nunavik, qui ressentaient le besoin de se concerter avec les autres nations qui participaient à l'entente intergouvernementale de la Baie James dans les années 1970 ; ou encore de la création en 1983 du réseau de la SOCAM chez les Attikameks et les Innus, qui souhaitaient être informés des décisions gouvernementales à temps pour y réagir. Comme l'écrit si bien Lorna Roth (2009 : 245) : « Les enjeux politiques des communications et les communications sur les enjeux politiques étaient vus comme étant inextricablement liés pour le développement des médias des Premières Nations. »

Que ce soit à des fins de négociation politique sur le partage des ressources liées aux territoires ou à des fins de préservation culturelle, les autochtones ont donc mobilisé historiquement un ensemble de contre-discours. Qu'en est-il maintenant ? Si les médias communautaires servent, dans les contextes où existent des contre-publics subalternes, à la consolidation identitaire, et si APTN peut difficilement participer à la constitution d'un acteur politique autochtone pan-canadien, où les autochtones pourront-ils trouver à exercer les pratiques liées à la conception de l'espace public comme arène discursive politique ?

Élargissement de l'espace public politique : sur la scène internationale bien avant Internet

Les travaux de Peter Armitage sur les Premières Nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique montrent qu'à la fin des années 80 des contre-publics autochtones ont élaboré des contre-discours qu'ils ont diffusés dans les médias en vue de participer à la formation d'une opinion publique qui leur soit favorable. L'auteur estime en effet que l'opinion publique constitue « l'une des principales sources de pouvoir des Premières Nations dans leurs efforts pour transformer les politiques de l'État à leur endroit » et que celle-ci « dépend des groupes ethniques dominants, qui forment la majorité du "grand public" ». Il estime également que cette opinion publique est « produite et reproduite par divers types de discours » mais que « ce sont les nouvelles de la presse écrite et de la presse électronique qui influencent le plus la formation de l'opinion publique » (Armitage 1992 : 77).

Son étude, qui portait sur une controverse entre le ministère de la Défense nationale et les Innus du Labrador, ayant pour objet l'opposition de ces derniers à des vols d'entraînement militaire et l'implantation d'un centre d'entraînement, a mis en relief le caractère conflictuel de l'arène politique constituée par les médias. Elle a démontré entre autres que la dépendance des autochtones envers les médias leur posait des difficultés particulières du fait de la nature institutionnelle des médias et de la nécessité de lutter constamment contre les mouvements stratégiques et les contre-discours de leurs rivaux dans cette arène. En d'autres termes, les autochtones se sont butés aux contraintes des formats médiatiques (dénoncées par la critique expressiviste) et au rapport inégal des forces en présence, et en particulier du déséquilibre en termes de « savants faisant autorité ». La force de leur discours reposant sur leur crédibilité, les autochtones ont dû réagir aux critères établissant celle-ci selon le point de vue de leurs opposants et des médias au moyen desquels ils souhaitaient influencer l'opinion publique.

Sans pouvoir dire si les autochtones ont appris à utiliser à leur avantage les règles du discours technico-rationnel, comme le leur suggérait Armitage, on a pu observer, depuis les années 1990, les démarches entreprises par des leaders autochtones québécois pour porter leurs revendications dans un espace transnational, à l'ONU en particulier[10].

Des approches complémentaires, mais insuffisantes ? Les intermédiaires interpublics

Somme toute, les autochtones participent aux deux grandes approches présentées par Cardon et Granjon. Parce qu'ils ont du mal à se faire entendre (ou à influencer favorablement l'opinion publique), ils se tournent vers la société civile (nationale ou internationale) et s'affirment alors comme contre-publics subalternes au sein d'un réseau interpublics, endossant ici une des stratégies de l'approche contre-hégémonique.

D'autres revendiquent la préservation de leur patrimoine culturel, y compris linguistique, et militeront minimalement pour l'accès à un réseau communautaire, prenant la forme d'un contre-public séparatiste, voire d'un pré-public, c'est-à-dire d'une communauté non encore constituée en public parce qu'encore trop peu en mesure d'exprimer son identité, ses valeurs et ses besoins. De ce point de vue, ils se rapprocheront de l'approche expressiviste.

Pour Cardon et Granjon, les critiques anti-hégémonique et expressiviste entretiennent un rapport de complémentarité qui favorise le déplacement d'un type de mobilisation vers un autre (2003 : 7). Dans l'état actuel de mes connaissances, il n'y a rien de tel chez les autochtones : on assisterait plutôt à des différences marquées. Pour analyser cet écart, sans doute faudra-t-il d'abord proposer une carte du territoire, cernant, dans la complexité des Premières Nations, les trajectoires des diverses nations. Puis distinguer les stratégies des communautés et celles de leurs leaders politiques : il est possible qu'une partie de la réponse se trouve dans la différence de statuts.

Lorna Roth propose de s'intéresser à ceux qu'elle appelle les *go-betweens :*

> Les intermédiaires [*go-betweens*] – des autochtones pouvant s'exprimer dans une langue autochtone et au moins dans une des langues officielles du Canada, ou encore des « intervenants concernés » non autochtones (militants, chercheurs en médias) qui étaient acceptables aux yeux des leaders des communautés autochtones – ont pu établir des passerelles. En se situant entre les deux mondes, ces intermédiaires avaient pour tâche de combiner en un tout cohérent les politiques réglementaires gouvernementales disparates, les premières expérimentations médiatiques et les préoccupations des Premières Nations et des Inuits. L'ONF a servi de catalyseur au début du processus et a formé plusieurs personnes clés qui ont pu agir ensuite comme médiateurs. (Roth 2009 : 244)

Conclusion

Au terme de ces quelques pages, je n'ai encore qu'effleuré ce qui constitue tristement, pour la très grande majorité des chercheurs canadiens en communication, une vaste *terra incognita.* Mes propositions, le lecteur l'aura compris, témoignent de l'itinéraire en forêt d'un randonneur insuffisamment familier avec le paysage, tenant d'une main les cartes conceptuelles de la philosophie politique, et de l'autre, les observations tirées d'entretiens avec des acteurs des médias autochtones.

Il n'était pas prévu que, dans le cadre de la recherche que j'ai menée avec Éric George, nous entrions en contact directement avec les membres de communautés et cela n'a pas été fait. En tant qu'analyste de discours, je suis bien consciente des limites qui existent à travailler à partir de discours relayés, même lorsqu'ils le sont par des intermédiaires dévoués et de bonne foi. Je suis aussi particulièrement sensible au paradoxe apparent des porte-parole en milieu collectiviste (Aubin 2009).

Au moment d'écrire ces derniers mots, bien sûr, on se dit qu'on a passé sous silence le plus important, c'est-à-dire la constitution d'un contre-public subalterne voué à la revendication principale des autochtones canadiens, toutes nations confondues, à savoir le passage du statut d'un public faible, exclusivement délibératif, à celui de public fort, décisionnel (Fraser). En d'autres termes, la revendication de l'autonomie politique. Car c'est bien ultimement dans le droit de décider pour soi-même, de s'autodéterminer, d'être souverain, que réside le statut d'un public fort.

Du choc des souverainetés qui cherchent à s'affirmer, on observe minimalement celle du Canada, celle du Québec et celles des Premières Nations. À tous les niveaux, on retrouve le même argument pour s'opposer à cette quête de souveraineté, y compris dans le dernier article de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones adoptée à l'ONU, à savoir la menace qui pourrait être portée contre l'intégrité territoriale. En attendant que soient mieux comprises les différentes conceptions du territoire et que soit peut-être mieux équilibré le jeu des publics concurrents, on peut se réjouir au moins que deux articles de la Déclaration reconnaissent des droits qui s'apparentent à celui du *droit à communiquer.* Il s'agit des articles 15 et 16 qui se lisent comme suit et qui me serviront de conclusion :

Article 15

1. Les peuples autochtones ont droit à ce que l'enseignement et les moyens d'information reflètent fidèlement la dignité et la diversité de leurs cultures, de leurs traditions, de leur histoire et de leurs aspirations.

2. Les États prennent des mesures efficaces, en consultation et en coopération avec les peuples autochtones concernés, pour combattre les préjugés et éliminer la discrimination et pour promouvoir la tolérance, la compréhension et de bonnes relations entre les peuples autochtones et toutes les autres composantes de la société.

Article 16

1. Les peuples autochtones ont le droit d'établir leurs propres médias dans leur propre langue et d'accéder à toutes les formes de médias non autochtones sans discrimination aucune.

2. Les États prennent des mesures efficaces pour faire en sorte que les médias publics reflètent dûment la diversité culturelle autochtone. Les États, sans préjudice de l'obligation d'assurer pleinement la liberté d'expression, encouragent les médias privés à refléter de manière adéquate la diversité culturelle autochtone.

(Déclaration sur les droits des peuples autochtones, 2007)

Notes

1. Extrait de l'appel à communications de la 18e édition du Congrès de l'Asian Media Information and Communication Centre, tenu à Delhi (Inde), en 2009. Le Congrès avait pour thème *Media, Democracy and Governance: Emerging Paradigms in a Digital Age.*
2. À cette occasion, nous avions exploré les conséquences de la technologie HD. Des échanges ont eu lieu notamment avec Monika Ille (APTN), Catherine Viau et Daniel Bertolino (Via Le monde).
3. Tous nos collaborateurs à la recherche ont été invités mais certains n'ont pas pu se présenter. Les participants au séminaire du 3 décembre 2010 étaient : Manon Barbeau, cinéaste et fondatrice du Wapikoni Mobile, Katia Rock, auteure-compositrice-interprète, comédienne et stagiaire au Wapikoni Mobile, Stéphane Rituit, producteur Igloolik Isuma Production et coproducteur chez Isuma.tv, Jean-François O'Bomsawin, coordonnateur des communications au réseau de télévision APTN, Dolorès Contré, artiste interdisciplinaire et chargée de cours à l'Université de Montréal, Éric George, responsable du projet et professeur à l'UQAM, France Aubin, cochercheure

et professeure à l'UQTR, Maude Calvé-Thibault, assistante de recherche, et Philippe-Antoine Lupien, assistant de recherche.

4. Les éléments du rapport qui ont été soumis à discussion se trouvent sur : <http://gricis.uqam.ca/recherches/projets-de-recherche/le-developpement-des-industries/> (cliquer dans le menu de gauche).

5. Brecht, qui a beaucoup écrit pour le théâtre, est aussi reconnu pour sa théorie de la radio, qu'il voyait comme le média le plus important pour la participation publique parce qu'elle pouvait permettre aux auditeurs de devenirs émetteurs. Sa théorie de la radio se trouve dans *Sur le cinéma*, Paris, L'Arche, 1970.

6. En fait, selon le recensement canadien 2006, 29 % seulement des autochtones ont déclaré parler suffisamment une langue autochtone pour tenir une conversation, et 25 % des membres des Premières Nations ont dit avoir une langue autochtone comme langue maternelle. Voir <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>.

7. En fait, les autochtones ont d'abord ressenti le besoin de créer leur propre société civile *internationale* en travaillant à des alliances entre les *nations* autochtones, en créant l'Assemblée des Premières Nations au niveau canadien (puis québécois). Sur le rapport avec la société civile, on pourra lire aussi Bouchard *et al.* 2008 : 164 et Dyck, s.d.

8. Au fil des ans, et sans que cela ne représente sans doute l'ensemble de l'opinion publique autochtone (en supposant qu'elle existe sous une forme relativement consensuelle), les publics autochtones ont souvent *contesté* les décisions prises à l'issue de *délibérations* dans la sphère dominante, en établissant par exemple des barrages routiers. On doit noter que les différentes stratégies coexistent aujourd'hui et que leur choix se fait souvent en tenant compte de l'opinion publique.

9. La chose est d'autant plus distinctive que le directeur de TNI n'est pas autochtone. C'est pourtant, de tous nos interlocuteurs, celui qui a revendiqué avec le plus de véhémence le recours à la langue autochtone (l'inuktitut) et la préservation du patrimoine culturel inuit. Il s'insère donc plus que les autres dans un discours contre-hégémonique.

10. On pense par exemple à l'expédition en canot des Cris à New York pour lutter contre le projet Grande-Baleine, en 1990, au travail d'expertise juridique mené notamment par Roméo Saganash, aux nombreuses représentations des leaders québécois autochtones francophones dans les années 2000, à la déclaration de Ghislain Picard sur la pérennité de l'idéologie assimilationniste en éducation.

Médiagraphie

ARMITAGE, Peter, 1992 : « Les premières nations, les médias et le pouvoir de l'opinion publique ». *Anthropologie et Sociétés* 16(3) : 77-101.

AUBIN, France, 2009 : « La figure de l'intellectuel porte-parole en milieu culturel collectiviste », in Christian Agbobli (dir.), *Quelle communication pour quel changement?* p. 251-260. Presses de l'Université du Québec, Québec.

AUBIN, France, et Éric GEORGE, 2009 : « Les anciens et nouveaux médias autochtones entre développements socio-culturel et économique », in Carlos Correia et Irene Tomé (dir.), *Dynamiques de développement : au carrefour des mondes* : 96-110. CITI et Universidade Nova de Lisboa, Lisbonne.

BALTRUSCHAT, Doris, 2004 : « Television and Canada's Aboriginal Communities ». *Canadian Journal of Communication* 29(1). Disponible sur Internet : <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/viewArticle/1403>, (consulté le 21 novembre 2010).

BOUCHARD, Denis, Éric CARDINAL et Ghislain PICARD, 2008 : *De Kebec à Québec. Cinq siècles d'échanges entre nous*. Les Intouchables, Montréal.

CARDON, Dominique, et Fabien GRANJON, 2003 : « Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste ». Colloque *Les mobilisations altermondialistes* 3-5 décembre. Disponible sur Internet : <www.afsp.msh-paris.fr/activite/groupe/germm/collgermm03txt/germm03cardon.pdf>, (consulté le 21 novembre 2010).

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, 2002 : Débat sur les médias autochtones : « Le rôle des médias dans la lutte contre la discrimination à l'égard des peuples autochtones », tenu à Durban (Afrique du Sud), 22-26 juillet. Disponible sur Internet : <http://www.unhchr.ch/Huridocda/Huridoca.nsf/0/f45f39e0ea3ed13cc1256bc900429734?Opendocument>, (consulté le 21 novembre 2010).

DYCK, Noël, s.d., : Organisations et activisme politiques des Autochtones. *L'Encyclopédie canadienne Historica.* Disponible sur Internet : <www.thecanadianencyclopedia.com/index.cfm?PgNm=TCE&Params=F1ARTF0005652>, (consulté le 21 novembre 2010).

FRASER, Fil, 1994 : « The participation of Aboriginal and other cultural minorities in cultural development ». *Canadian Journal of Communication* 19(3-4). Disponible sur Internet : <http://www.cjc-online.ca/index.php/journal/article/viewArticle/829>, (consulté le 21 novembre 2010).

FRASER, Nancy, 2001 : « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement ». *Hermès* 31. Disponible sur Internet : <http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/2042/14548/1/HERMES_2001_31_125.pdf>, (consulté le 21 novembre 2010).

—, 2005 : « Repenser l'espace public : une contribution à la critique de la démocratie réellement existante », in *Qu'est-ce que la justice sociale? Reconnaissance et distribution,* p. 107-144. Coll. « Textes à l'appui/politique et société », La Découverte, Paris.

GEORGE, Éric, et Fabien GRANJON (dir.), 2008 : *Critiques de la société de l'information*. L'Harmattan, Paris.

GINGRAS, Anne-Marie, 2006 [1999] : *Médias et démocratie. Le grand malentendu*. Presses de l'Université du Québec, Sainte-Foy.

KEANE, John, 1995 : « Structural Transformations of the Public Sphere ». *The Communication Review* 1(1) : 1-22.

MIÈGE, Bernard, 1995 : « L'espace public : au-delà de la sphère politique ». *Hermès* 17-18 : 49-62.

RÉSEAU ÉDUCATION AUX MÉDIAS, s.d. : Représentation des autochtones dans les médias : introduction. <http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/stereotypes/aborigenes/index.cfm>, (consulté le 21 novembre 2010).

ROTH, Lorna, 2009 : « Canadian First Peoples' Mediascapes: A Snapshot with Three Corners », in Paul Attalah et Leslie Regan Shade (dir.), *Mediascapes 3: New Patterns in Canadian Communication* : 237-255. Third Edition, Thomson Nelson, Scarborough.

STATISTIQUE CANADA, s.d. : « Peuples autochtones du Canada en 2006 : Inuits, Métis et Premières Nations, Recensement de 2006 : résultats ». Voir <http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/aboriginal/index.cfm>, (consulté le 21 novembre 2010).

TRUDEL, Pierre, 2009 : *Ghislain Picard. Entretiens.* Boréal, Montréal.

VALASKAKIS, Gail, 1988 : « Television and cultural integration: Implications for Native communities in the Canadian North », in Rowland Lorimer et Donald Wilson (dir.), *Communication Canada* : 124-138. Kagan & Woo, Toronto.